



APPEL A PROJETS 2021

Secteur du Handicap

Toute association active dans le secteur du Handicap peut rentrer un dossier de candidature pour obtenir un financement auprès de CAP48 dans divers domaines :

- Les investissements immobiliers et les équipements
- La mobilité
- Les projets pédagogiques (formation, loisirs, transition entre l'école et le travail ...)

Dans le cadre de partenariats la Région de Bruxelles-Capitale et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **la grande dépendance**
- **l'intervention dans le cas de situations critiques**
- **le répit**
- **les projets inclusifs**
- **l'autisme**

Dans le cadre de partenariats entre la Région wallonne et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **les projets inclusifs : soutien à l'autonomie, activités citoyennes ...**
- **le soutien aux aidants proches : le répit ...**
- **l'autisme**
- **le soutien et l'accompagnement des personnes ayant un handicap sensoriel**